

Fonds Lise Bachand pour la recherche en dermatologie

Le montant du soutien sera déterminé par le comité d'attribution, selon son appréciation des dossiers reçus.

Créé grâce à un généreux don de succession à la mémoire de Lise Bachand, ce fonds vise à appuyer l'enseignement et la recherche dans le domaine du **psoriasis** et de la **dermatologie**.

Critères d'admissibilité :

- Présenter des dépenses reliées aux travaux de recherche en dermatologie ou liées à la présentation d'un projet de recherche lors d'une réunion scientifique axée sur la recherche en dermatologie.
- Si vous êtes un·e étudiant·e ou un·e résident·e** : être inscrit·e aux études supérieures ou aux études médicales postdoctorales à l'Université de Montréal en dermatologie et posséder un dossier académique supérieur à la moyenne.
- Si vous êtes un·e professeur·e ou un·e chercheur·e** : être spécialisé·e en dermatologie à l'Université de Montréal.

Une priorité sera accordée aux étudiant·e·s et résident·e·s lors de l'attribution des fonds.

Dépenses éligibles :

- Dépenses reliées aux travaux de recherche en dermatologie, incluant l'achat de matériel de laboratoire, les analyses statistiques, la cueillette des données, etc. (L'achat d'équipement n'est pas admissible);
- Dépenses liées à la diffusion des résultats de recherche : présentation d'un projet de recherche lors d'une réunion scientifique axée sur la recherche en dermatologie;
- Bourses en soutien aux étudiant·e·s et résident·e·s participant à un projet de recherche dans le domaine du psoriasis et de la dermatologie.

[Cliquez ici pour soumettre votre candidature](#)  24 février à 12 h

Informations additionnelles :

- Le montant octroyé aux candidat·e·s sélectionné·e·s sera déterminé selon la nature du projet et la qualité du dossier;
- Un **curriculum vitae à jour**, une **lettre de motivation** incluant une description du projet d'un maximum de deux pages, le **relevé de notes** le plus récent (pour les étudiant·e·s et les résident·e·s) et une **projection budgétaire ventilée** devront être joints à la demande.
- Un bref compte rendu décrivant l'état d'avancement du projet et ses retombées devra être soumis.



departement-medecine@umontreal.ca